

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

du 20 mars 2023

CANTON
Albi-Sud

L'An deux mille vingt-trois et le vingt mars

Nombre de conseillers

En exercice 13

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, **après convocation légale du 14 mars 2023**, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

Présents 9

Votants 9

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX, Valérie JACQUET, Virginie GOURMANEL, Jacky MIQUEL, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON, Raymond CHAPPERT, Florence CABROL et David FERRÉ.

Excusés : Bernard TOMINET, Bruno LACHENAUD, Thierry VAREILLES, et Florence VOGEL

AFFECTATION DES RESULTATS 2022 - (BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2023)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que les résultats du Compte Administratif 2022 du Budget Communal sont conformes aux résultats du Compte de Gestion 2022 du Receveur Municipal.

Le compte administratif 2022 du Budget Communal fait apparaître les résultats suivants :

- Section d'Investissement :

* en dépenses, opérations de l'exercice : 270 477,44 € ;
* en recettes, opérations de l'exercice : 986 362,22 € ;
*** Résultats de clôture de l'exercice 2022 :** + 715 884,78 €.

- Section de Fonctionnement :

* en dépenses, opérations de l'exercice : 512 314,57 € ;
* en recettes, opérations de l'exercice : 569 071,95 € ;
*** Résultats de clôture de l'exercice 2021 :** + 56 757,38 €.

Monsieur le Maire présente ensuite les résultats de clôture cumulés du Budget Communal pour l'exercice 2022 :

- Section d'Investissement :

* Résultats de clôture de l'exercice 2021 : + 163 709,75 € ;
* Résultats de clôture de l'exercice 2022 : + 715 884,78 € ;
*** Résultats de clôture cumulés de l'exercice 2022 :** + 879 594,53 €.

- Section de Fonctionnement :

* Résultats de clôture de l'exercice 2021 : + 169 548,55€ ;
* Part du résultat de clôture 2021 affectée en section d'investissement du Budget Communal 2022, au crédit du compte 1068 (« Excédents de fonctionnement portés en réserves ») : **101 818,25€**
* Résultats de clôture de l'exercice 2022 : + 56 757,38 € ;
*** Résultats de clôture cumulés de l'exercice 2022 :** + 124 487,68 €.

Sur proposition de Monsieur le Maire et conformément à l'instruction comptable M14, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter la somme de **88 261,68 €** (Quatre-vingt-huit mille deux cent soixante et un euros et soixante-huit cents) en section d'investissement du Budget Primitif Communal 2023 (partie « Recettes »), au crédit du compte de réserves n°1068 (« Excédents de fonctionnement capitalisés ») ;

- **DEMANDE** à ce qu'un titre de recette du montant exact de ladite somme soit émis ;

- **DECIDE** d'affecter la somme de **36 226,00 €** (Trente-six mille deux cent vingt-six euros) en section de fonctionnement du Budget Primitif Communal 2023 (partie « Recettes »), au crédit du compte n°002 (« Excédent antérieur de fonctionnement reporté »).

Certifié conforme au Registre.

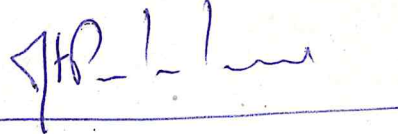
Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 20 mars 2023

Le secrétaire de séance

Le Maire



Jacky MIQUEL



Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le

23 MARS 2023